



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

15 place de la Joliette 13002 Marseille

04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

Assemblée générale du 10 septembre 2020

Rapport financier Annexe aux comptes et au bilan 2019 Budget 2020

Le présent rapport rassemble les éléments financiers soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 10 septembre 2020.

Ce rapport a été validé par le conseil d'administration réuni le 1^{er} septembre 2020.

Il comprend les éléments suivants :

- compte de résultat de l'exercice 2019 ;
- bilan au 31 décembre 2019 ;
- résolutions soumises au vote de l'AG :
 - proposition d'affectation au bilan du résultat 2019 ;
 - état du budget 2020.

Il est complété par des annexes :

annexe 1 : « Compte de résultat 2019 détaillé »

annexe 2 : « Bilan 2019 »

annexe 3 : « Budget 2020 »

Tenue des comptes

Depuis 2003, le Comité dispose d'une comptabilité entièrement conforme aux normes réglementaires pour les associations (notamment le plan comptable des associations et la tenue d'un bilan).

Cette comptabilité permet de présenter deux documents principaux, soumis à l'assemblée pour approbation :

- le compte de résultat, qui inclut toutes les charges (dépenses) et tous les produits (recettes) intervenus pendant un exercice (année calendaire 2019) ; la différence « produits moins charges » correspond au « résultat » comptable (excédent ou déficit) de l'exercice ;
- le bilan, qui dresse l'état financier de l'association à un instant donné (31 décembre 2019) et permet donc de juger de sa solidité financière (réserves, créances, dettes...).

La comptabilité est entièrement ventilée selon le plan comptable officiel des associations ;

Résumé

Après une année en léger déficit de 1.344 €, le Comité retrouve une situation financière avec un fort redressement + 7.912 € pour 2019.

Le bénéfice de 2019 s'explique notamment par une hausse des subventions d'exploitation.

Le budget 2020 présente un résultat équilibré lié notamment à l'absence de ces subventions exceptionnelles obtenues en 2019.

Compte de résultat 2019

Le résultat de l'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Ce résultat est bien supérieur à celui prévu au budget 2019 (+ 30 €).

Les charges s'élèvent à 120.212 € (stable par rapport à 2018). Les produits s'élèvent à 128.123 € (en hausse d'environ 10.000 € par rapport à 2018), pour les raisons principales suivantes.

Pour les charges :

- une baisse des charges sur les achats et stocks, matériel sportif et volants (- 2.500 €) ;
- la formation PSC1 (- 500 €), prévue en 2019 a été anticipée sur la fin de l'exercice 2018.

Pour les produits :

- une hausse de la subvention Ligue sur le Dialogue de Gestion (+ 4.000 €) ;
- une subvention sur un appel à projet du Conseil départemental « Ensemble En Provence » (+ 3.800 €) ;
- une subvention exceptionnelle de « Badminton 4 All », dans le cadre des animations sur le Badminton inclusif : « Badminton pour tous, tous au Badminton » (+ 1.000 €) ;
- une hausse des prestations : stages, formations (+ 2.000 €).

Les détails relatifs au compte de résultat sont fournis en annexe 1.

Bilan comptable au 31 décembre 2019

Ce bilan représente une photographie de l'état des finances du Comité au 31 décembre 2019 (avec référence au même état un an plus tôt).

Actif

Les immobilisations comprennent seulement des ordinateurs :

- un ordinateur fixe ancien (2008), plus utilisé ;
- deux ordinateurs portables, qui datent de 2013, complètement amortis ;
- quatre ordinateurs fixes, trois acquis début 2015, un en 2017.
- un ordinateur portable acheté en 2019.

Tous ces matériels sont amortis linéairement sur trois ans. Leur valeur résiduelle totale est, à fin 2019, de 1.942 €.

Les stocks comprennent les volants du Comité, utilisés pour les compétitions, les stages jeunes, ainsi que les animations. Ils sont valorisés selon leur coût d'achat. Les variations de stock sont conjoncturelles.

Les créances consistent en quelques encaissements décalés d'une année sur l'autre, tous soldés à la date de l'assemblée.

Le Comité dispose de trois comptes bancaires auprès du CIC : un compte courant, un livret A et un livret d'épargne. Une caisse existe au siège.

Les produits à recevoir (18.385 €), correspondent aux montants des subventions de la Ligue et de « Badminton 4 All ».

Passif

Les réserves constituent le produit des exercices précédents.

La réserve non affectée s'élève à 55.590 €.

Une autre réserve a pour objet de faire face aux risques liés aux trois emplois du Comité (37.878 €).

L'exercice 2019 présente un bénéfice de 7.912 €.

Les dettes consistent en des paiements décalés, tous soldés à la date de l'assemblée.

Les produits constatés d'avance (52.174 €) correspondent essentiellement aux versements par la Ligue d'une partie du montant des licences et cotisations relatives à la saison 2019/2020 (39.918 €) et au report de fonds dédiés, pour la subvention ANS dont les actions se sont terminées sur l'année 2020 (12.256 €).

Le bilan en fin d'exercice s'établit à 161.556 €. Il est en augmentation par rapport à 2018.

Les fonds propres du Comité (fonds associatifs) se montent à environ 101.839 €.

Ce niveau, autorise l'absorption d'accidents conjoncturels pour faire face au contexte économique actuel et au maintien des emplois.

Résolutions proposées à l'assemblée générale

1. Comptes 2019

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2019 (compte de résultats, bilan et annexes), valide les comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution financière de leur mandat pour l'exercice 2019.

2. Affectation du résultat

Le conseil d'administration du 1er septembre propose d'affecter le résultat 7.912 € de l'exercice 2019 à la réserve pour risques d'emploi, ce qui l'augmenterait de 37.878 € à 45.790 €.

3. Propositions de tarifs des licences et cotisations

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale une stabilité des parts départementales des licences, et l'exonération de la cotisation clubs pour la saison 2020-2021. Par cette dernière mesure le Comité décide de soutenir les clubs face au contexte économique actuel.

- licence adultes : 12 € ;
- licence jeunes : 10 € ;
- licence Minibad (moins de 9 ans) : 5 € ;
- cotisation clubs : 0 €.

Ces montants représentent la part départementale. S'y ajoutent, pour établir les montants totaux de la licence et de la cotisation, les parts nationale et régionale.

4. État du budget 2020

Le budget 2020 a été établi en prenant comptes les hypothèses suivantes.

Charges :

- Augmentation des charges relatives au matériel sportif (+ 3.200 €), achats de matériel AirBadminton, projets d'achat de boîtes Compo'plume, textiles pour les élus et salariés.
- Augmentation du poste « Documentation » (+1.500 €) pour les formateurs du comité, projet de dotation de support pédagogiques pour les encadrants sportifs.
- Augmentation du compte « Entraîneur », c'est la participation d'un éducateur sportif sur les stages collectifs jeunes et certaines animations Comité (+ 600 €).
- Augmentation des aides directes aux clubs (+ 6.500 €), en raison d'un bon résultat sur 2019.
- Baisse des charges de fonctionnement du Comité liée à la période de confinement, le télétravail et les réunions en visioconférences (- 2.000 €).
- Baisse également sur les frais de promotion et communication, la crise sanitaire a fait réduire considérablement toutes les animations et compétitions programmées (- 1.000 €).

Produits :

- Annulation de l'interclub jeunes 2020.
- Annulation de certaines étapes de GPJ, des stages jeunes de printemps, (crise sanitaire) (- 1.700 €).
- Baisse des prestations de formation, pas de certification et de tutorats sur des formations professionnelles cette année (aucun candidat).
- Dans « Divers », l'augmentation provient du report de fonds dédiés, correspondant à la subvention ANS 2019 utilisée sur 2020 (+ 12.256 €).
- Maintien de la subvention du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (11.400 € déjà versée).
- Subvention ANS (+ 32.000 € déjà versée).
- Légère diminution des produits cotisations licences (trois clubs en moins et du contexte sanitaire).

Ces éléments permettraient d'obtenir **un budget à l'équilibre** (léger bénéfice de 90 €).

ANNEXE 3 : Budget 2020

Comité des BdR de Badminton		
Budget 2020		
<i>Projet en vue de l'AG du 10 septembre 2020</i>		
	2020	2019
	Prévisionnel	Réalisé
Consommation stocks volants	300	556
Formation des bénévoles	550	0
Fonctionnement siège	4 423	6 358
Matériel sportif	5 500	2 315
Divers services (Documentation, licences)	1 615	172
Entraîneurs	1 000	402
Officiels (arbitres...)	380	80
Formateurs et autres prestataires	800	0
Promotion communication	1 100	2 185
Déplacements, séjour, restauration	5 400	8 749
Frais de personnel	102 548	98 239
Aides aux clubs et aux sportifs	6 980	484
Divers (charges de gestion courante, financière, exceptionnelle, amortissements)	1 028	672
Total charges	131 624	120 212
Interclubs adultes	6 400	6 440
Interclubs jeunes	0	290
GP adultes	600	726
GP jeunes	400	1 012
Autres compétition	0	0
Collectif jeunes 13	1 500	2 600
Autres stages et entraînements	0	0
GEO (SOC)	1 000	1 640
Formation entraîneurs animateurs	1 590	4 057
Autres formations	250	0
Animations sociales et scolaires	440	240
Département	11 400	15 200
ANS (CNDS)	32 000	24 511
Aides à l'emploi	0	0
Autres subventions	0	1 000
Ligue Paca	13 000	17 833
Cotisations licences	48 832	50 274
Parrainage	0	0
Divers (produits de gestion courante, financiers, exceptionnel, engagements)	14 303	2 300
Total produits	131 715	128 123
Résultat	90	7 912